66e Année. — N° 18

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 1an. 6mois 3mois
Nord & limit. 12.00 23.00 45.00
France,Belg. 19.00 34.00 68.00
Union post. 16.00 31.00 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1400 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 18

MARDI
18
JANVIER 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

LE NOUVEAU CABINET

L'impression au Parlement. - Les prochaines interpellations. - L'opinion à l'étranger

Les nouveaux ministres échangent leurs vues dans des Conseils de Cabinet

LA DECLARATION SERA RÉDIGÉE MARDI MATIN

Paris 17 janvier. — Un Conseil des ministres a eu lieu lundi matin, à 9 heures, au ministère des Travaux publics, sous la présidence de M. Briand. Il a duré jusqu'à midi.

La question des sous-secrétariats d'Etat a été étudiée.

Les ministres se sont réunis, à nouveau, le soir, à 16 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Briand.

La délibération s'est prolongée jusqu'à 18 h. 30. Elle a été presque toute entière consacrée à un échange de vues sur les principales questions qui seront traitées dans la déclaration ministérielle.

Cet échange de vues se poursuivra dans un nouveau Conseil de Cabinet qui se tiendra ce soir, à 21 heures, au Quai d'Orsay.

Les termes de la déclaration ministérielle seront arrêtés au cours d'une réunion des ministres qui aura lieu demain matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand. Le Cabinet se présentera mercredi devant les Chambres.

La liste des sous-secrétaires d'Etat sera communiquée ce soir, à l'issue du Conseil du Cabinet.

La remise des services

Paris, 17 janvier. — M. Bonnevay, Garde des Sceaux, s'est rendu, à 14 h.30, à la Chancellerie, place Vendôme, où M. Lhopiteau lui a fait la remise des services et lui a présenté les directeurs du ministère.

Même formalité, à 15 heures, au ministère de la Guerre, entre MM. Barthou et Raiberti. Avant de se rendre au ministère, M. Barthou avait tenu à faire visite aux trois maréchaux de France.

M. Aristide Briand est arrivé au ministère des Affaires étrangères à 15 h. 45. Le Président du Conseil a reçu successivement les parlementaires dont il désire s'assurer la collaboration comme sous-secrétaires d'Etat : MM. Daniélou, Colrat, Paul Lafont, Laurent Eynac, Rio, Lugol, Gaston Vidal, Paisant et Puis.

M. Guist'hau s'est présenté à 17 h. au ministère de la Marine où M. Landry lui a passé ses services et l'a mis en rapport avec les chefs du personnel.

Egalemnet, dans le courant de l'après-midi MM. Loucheur, ministre des Régions libérées et des Réparations, et Daniel Vincent, ministre du Travail, ont pris possession des services de leurs ministères.

MM. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, et Dior, ministre du Commerce, ont rendu visite à leurs prédécesseurs; mais la transmission des pouvoirs n'aura lieu que demain matin, le gouvernement ne se présentant pas mardi devant la Chambre.

Les opinions politiques des quinze ministres

Paris, 17 janvier. — Le nouveau Cabinet compte treize députés et deux sénateurs.

Il y a un républicain socialiste : M. Briand; quatre radicaux : MM. Paul Doumer, Marraud, Albert Sarraut et Daniel-Vincent ; quatre membres de la gauche démocratique : MM. Lou's Barthou, Guist'hau, Maginot, Léon Bérard ; deux républicains de gauche : MM. Le Trocquer et Loucheur ; quatre membres de l'Entente républicaine : MM. Bonnevay, Lefebvre du Prey, Dior et Leredu.

Le Gouvernement devant les Chambres

Paris, 17 janvier. — La séance de la Chambre, qui était annoncée pour mardi après-midi, ne sera que de pure forme. L'Assemblée s'ajournera à mercredi.

Il est probable que le gouvernement se présentera ce jour-là devant le Parlement et qu'il sera fait alors lecture de la déclaration ministérielle.

Le Ministère bien accueilli par les parlementaires

Les députés donneront à M. Briand toute la confiance nécessaire pour aborder avec autorité la Conférence interalliée.

Paris, 17 janvier. — Les députés assez rares qui sont au Palais-Bourbon, se montrent pour la plupart satisfaits du succès rapide des démarches de M. Briand.

Ils voient en lui l'homme d'Etat tout à fait désigné par sa longue expérience de la politique extérieure, par l'habileté et le sang-froid dont il fit preuve dans les circonstances les plus graves de la guerre, pour prendre à nouveau la direction du gouvernement.

Ils attendent de connaître les termes de la déclaration ministérielle et les actes du gouvernement, pour émettre un jugement définitif, mais toutefois ils déclarent, sans distinction d'opinion, avoir l'intention de faciliter la redoutable tâche du Cabinet Briand, notamment en ce qui concerne la solution du problème des réparations dues par l'Allemagne et la recherche d'un équilibre stable des finances publiques.

M. BONNEVAY
député, ministre de la Justice

Les questions de politique intérieure semblent pour l'instant au dernier rang des préoccupations parlementaires. Les explications que M. Aristide Briand ne manquera de donner à la Chambre en réponse aux interpellations déjà déposées, et comme complément à la déclaration ministérielle, seront donc fort probablement approuvées par une très forte majorité de députés de toutes nuances, soucieux de donner au chef du gouvernement, à la veille de tractations interalliées de la plus haute gravité toute l'autorité que procure à un Président du Conseil la confiance entière des représentants du pays.

M. P. MARRAUD
sénateur, ministre de l'Intérieur

Les quelques membres de l'Assemblée, qui font exception et qui appartiennent aussi bien à la droite qu'à la gauche, formulent leurs réserves ou leurs critiques en les basant sur le choix de quelques collaborateurs du nouveau Président du Conseil et le regret de voir certains hommes comme M. Raiberti abandonner leurs portefeuilles.

LES PREMIÈRES DEMANDES D'INTERPELLATION A LA CHAMBRE

M. Magne, député du Gard, membre du groupe des indépendants (droite) a déposé une demande d'interpellation sur les tendances de la politique intérieure; M. Henri Laudier, député du Cher, et Deyris, député des Landes, sur la politique générale du gouvernement; MM. Pressemane et Blum, socialistes, sur la politique du gouvernement à l'égard des organisations ouvrières; M. Pierre Forgeot, député de la Marne, sur la composition du ministère et la politique extérieure et intérieure du gouvernement.

En outre de ces interpellations, on annonce dans les couloirs que MM. Margaine et de Chapdelaine ont l'intention de reprendre leurs demandes d'interpellations déjà précédemment déposées sur la politique extérieure du gouvernement, et M. Lafotte, sur la politique franco-anglaise.

M. de Baudry-d'Asson, député indépendant, interpellera également sur la politique extérieure.

On prête également l'intention d'interpeller le gouvernemnt sur sa politique générale à un député du parti communiste, ainsi qu'à M. Mouret, député socialiste, et à M. Aubriot, socialiste indépendant.

L'interpellation déposée par M. Mouret, et contresignée par ses collègues socialistes Rognon, Betoulle et Aubry, porte sur la politique économique du gouvernement et les crises du chômage.

Les sénateurs augurent bien d'un Cabinet Briand

Mais ils regrettent que M. Poincaré ne fasse pas partie du Gouvernement. — En outre, la Haute-Assemblée estime insuffisante sa représentation au Conseil.

Paris, 19 janvier. — Le nouveau Cabinet est accueilli favorablement au Sénat où l'on a confiance dans la réussite habituelle de M. Briand.

Le choix de M. Marraud pour le ministère de l'Intérieur est particulièrement apprécié. Celui de M. Doumer pour les Finances, ne l'est pas moins.

On trouve toutefois que la part du Sénat dans la répartition des portefeuilles continue à être trop restreinte. Il n'y a en effet, comme précédemment du reste, que deux sénateurs dans la liste des nouveaux ministres. On regrette à gauche l'absence de M. Paul Strauss à l'Hygiène, à droite celle de M. Touron au Commerce, sans parler de M. Poincaré qui avait fait connaître de suite son intention de n'accepter que le portefeuille des Affaires étrangères.

Il est probable que ce sentiment du Sénat sur ce que ses membres considèrent comme une diminution de la Haute-Assemblée se traduise prochainement par le dépôt d'une interpellation ne visant pas le Cabinet Briand, mais demandant pour l'avenir que la proportion de responsabilité gouvernementale des deux Assemblées soit mieux observée.

La nomination de M. Doumer comme ministre des Finances, va laisser vacant le poste de rapporteur général du budget au Sénat.

C'est vraisemblablement M. Chéron qui sera appelé à recueillir cette succession. On parle toutefois des candidatures Dausset et Perchot.

L'OPINION DE LA PRESSE

EN FRANCE

Paris, 17 janvier. — Dans son ensemble, la presse parisienne accueille favorablement la constitution du Cabinet Briand. Les membres du ministère, pour la plupart d'opinion modérée, inspirent confiance parce qu'ils ont déjà donné des preuves de leur valeur. Mais, disent certains journaux, c'est au pied du mur qu'on voit le maçon, attendons le ministère à ses actes. On le jugera d'après eux-ci, et la Conférence interalliée toute proche en fournira l'occasion.

C'est ce que dit notamment l' « Echo de Paris » : « Nous attendons que le gouvernement fasse connaître son programme, ses vues, ses résolutions, les directives et les moyens de son action. » Il ajoute : « Nous souhaitons que les actes viennent ensuite, rassurants et très nets, car nous sommes en un temps où le raccommodage politique et l'art oratoire, même le plus subtil et le plus habile, ne peuvent suffire. »

Au sujet de l'opinion modérée du ministère l' « Avenir » écrit : « Evidemment, le président du Conseil a fait un louable effort pour que le nouveau gouvernement soit un gouvernement de large union nationale, allant des radicaux-socialistes avancés jusqu'aux modérés de l'Entente, à l'exclusion de l'extrême-gauche et de la droite. La formule est bonne. Espérons qu'elle sera féconde. »

L'essentiel, présentement, est que M. Briand fasse figure à la Conférence interalliée. L' « Eclair » l'écrit en ces termes : « A la Conférence de Paris, M. Briand parviendra-t-il à se mettre d'accord avec nos alliés sur les moyens d'obtenir enfin le désarmement de l'Allemagne et le paiement des réparations auxquelles nous avons droit? Tout est là. »

A côté du désarmement de l'Allemagne et du paiement des réparations, vient la question du relèvement des régions libérées qui en est du reste solidaire. M. Loucheur est à la tête du ministère des Régions Libérées. On peut attendre beaucoup d'une telle personnalité.

Le « Petit Parisien » fait sienne l'appréciation portée sur M. Loucheur, par ses compatriotes du Nord :

« M. Loucheur, député d'un département envahi, aura à mettre au service des régions libérées, l'élan, la fertilité de ressources, la rapidité de conception dont il donna, des preuves indiscutées, comme ministre de l'Armement. Il sera l'homme le mieux placé pour négocier en accord avec le ministre des Finances, avec les alliés les questions de réparations qu'il est l'homme de France à les mieux connaître, pour en avoir traité dans le règlement de la paix, comme fidèle assistant de M. Clemenceau. »

EN ANGLETERRE

Londres, 17 janvier. — La presse anglaise fait, en général, confiance à M. Briand, parce qu'elle voit en lui le continuateur de la politique de M. Millerand.

Le « Daily Chronicle » l'exprime ainsi : « La déclaration selon laquelle la politique de M. Millerand est approuvée par M. Briand est rassurante, parce que l'une des principales nécessités du moment est la continuité. »

La France veut évidemment une stricte application du traité de paix, constate le « Daily Mail » : « Par son retour au pouvoir à la suite de la chute de M. Leygues, on veut peut-être laisser entendre au gouvernement britannique que le peuple français en général désire une plus stricte application du traité de paix dans les questions du désarmement de l'Allemagne et des réparations. »

A propos de la non-participation de M. Poincaré au gouvernement, le « Daily Telegraph » se dit autorisé officiellement à démentir la nouvelle que l'Angleterre aurait mis son « veto » à une participation de l'ancien Président de la République à la direction des affaires de l'Etat.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 17 janvier. — « Le Soir » écrit : « L'opinion publique belge est acquise d'avance à la politique de M. Briand, si cette politique consiste, comme tout l'indique, à tenir compte des arrangements conclus et des résultats acquis dans le domaine international, et à obtenir par une entente de plus en plus cordiale avec les Alliés, de justes réparations pour le passé et les garanties nécessaires pour l'avenir. »

EN ALLEMAGNE

Berlin, 17 janvier. — On lit dans la « Gazette de l'Allemagne du Nord » : « Dans la forme, M. Briand sera peut-être plus conciliant que certains, mais, dans le fond même, il ne faut pas attendre de lui non plus une compréhension quelconque de la situation critique de l'Allemagne au point de vue politique et économique. »

Le Président de la République inaugurera la foire de Lyon

M. Millerand a donné audience à une délégation, composée des élus du département du Rhône et des représentants du Comité de la Foire, qui venait l'inviter à honorer de sa visite la prochaine réunion de la Foire. Entre autres notabilités, MM. Canal, préfet du Rhône; Herriot, maire de Lyon; Coignet, président de la Chambre de Commerce, faisaient partie de cette délégation.

Le Président de la République a promis sa visite pour la première quinzaine de mars.

LES QUOTIDIENNES

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Puisque M. Raoul Péret avait échoué dans ses démarches, un ministère Briand paraissait inévitable; il est formé depuis dimanche soir.

En acceptant le mandat de résoudre la crise, M. Briand, qui n'était pas l'homme de la majorité parlementaire, devait, pour rendre viable sa combinaison, faire un geste d'union. Il l'a osé, courageusement, et il faut le dire, heureusement.

Le nouveau ministère comprend la plupart des nuances du parti républicain, mais les groupes de l'Entente républicaine démocratique et de la Gauche républicaine démocratique se partagent le plus grand nombre de portefeuilles. Les radicaux-socialistes bénéficient de la détente politique et entrent dans le Cabinet par la porte de l'union sacrée.

Voilà pour les opinions. Quant aux personnalités, il est intéressant de constater que beaucoup semblent répondre aux exigences de la situation présente.

Certes, la décision de M. Poincaré laisse dans des conseils du Gouvernement un vide qui n'a pas été comblé. Il faut reconnaître pourtant que la grande habileté de M. Briand sera, dans des échanges de vues avec nos alliés et avec l'Allemagne, un atout sérieux dans notre jeu. Surtout que M. Loucheur, le nouveau ministre des Régions libérées, accompagnera à Bruxelles le président du Conseil.

Nous nous félicitons du retour au pouvoir de notre éminent concitoyen qui est appelé, grâce à sa particulière compétence, à son autorité et à sa situation de représentant du Nord, à jouer un rôle important dans toutes les négociations concernant l'exécution du traité de Versailles.

Avec M. Loucheur, c'est M. Daniel Vincent, un autre député du Nord, qui défendra, avec énergie et intelligence, nos intérêts, les intérêts des pays dévastés, au sein du Conseil.

Et puis, la présence, dont nous nous réjouissons fort, de M. Lefebvre du Prey, dans le ministère, n'est-elle pas aussi pour nous une certitude que les droits des envahis et ceux des familles nombreuses auront dans le ministre de l'Agriculture un avocat aussi actif que dévoué.

MM. Barthou, Doumer, Bérard, Le Trocquer, Bonnevay, Guist'hau, Maginot, Dior, Sarraut, sont aussi pour M. Briand de précieux collaborateurs. Leurs noms donnent au ministère une réelle autorité et pour la plupart des portefeuilles une garantie de compétence.

Et maintenant, attendons la déclaration ministérielle pour juger les intentions du Gouvernement.

Maurice Auber.

L'employé disparu d'une recette des finances parisienne

La police l'arrête à Pontarlier

Pontarlier, 17 janvier. — On sait dans quelles circonstances particulièrement troublantes, Tortel, qui était le « verseur » du receveur des finances du 12e arrondissement, à Paris, avait disparu.

Le receveur, en effet, avait confié, samedi matin, vers 9 heures, à M. Elie Tortel, qui est âgé de soixante et un ans, et ancien cordonnier, demeurant 21, rue du Chevalier-de-la-Barre, employé dans lequel il avait toute confiance, le soin de verser aux finances la somme de 97.000 francs en billets de banque; 32.000 en chèques barrés, un titre 6 p. c. de 1.200 francs et un million de pièces de dépenses annulées.

Surpris de ne pas voir revenir son employé au cours de la journée, M. Winandy dépêcha quelqu'un au domicile de M. Tortel. Mais là on déclara que le « verseur » n'avait pas paru chez lui et que ce fut en vain qu'on l'attendit pour déjeuner.

Justement ému, le receveur des finances avertit la police judiciaire : les renseignements qu'il fournit sur le disparu étaient des meilleurs.

On pensait que le « verseur » avait été victime d'un guet-apens. Il n'en était rien.

En effet, le commissaire spécial de la gare de Pontarlier a arrêté Tortel qui était porteur de la somme de 96.000 francs, dissimulés dans une ceinture de flanelle.

INFORMATIONS

Dans un long mémoire publié par le gouvernement allemand, celui-ci prétend avoir livré aux Alliés, en exécution du traité de Versailles, des locomotives, des navires, du charbon, des produits tinctoriaux et des machines pour une valeur de 30 milliards de francs.

Toujours, d'après ce mémoire, voici le relevé de quelques livraisons effectuées : 5.000 locomotives; 136.000 wagons; 40.000 chevaux; 184.000 vaches; 45.000 animaux de basse-cour.

Clara Zetkin va-t-elle rééditer au Congrès du parti socialiste italien à Livourne, son coup du Congrès de Tours. Le gouvernement italien fait, en tout cas, surveiller étroitement la frontière.

Mais les socialistes italiens n'ont pas besoin de la présence de la bolcheviste allemande pour s'entre-déchirer. Les séances de leur congrès ouvertes depuis samedi, sont marquées par les plus violents incidents.

A Livourne, comme à Tours, la scission est envisagée.

La constituante russe siège à Paris depuis quelques jours. Ses conférences sont privées.

En ce qui concerne le règlement des dettes de la Russie envers les puissances étrangères, elle a adopté le texte que voici :

« La manière dont seront acquittées les obligations financières que la Russie a contracté jusqu'au 25 octobre 1917, sera réglée par une conférence internationale qui sera convoquée dès qu'un pouvoir légal aura remplacé l'autorité bolchevique. »

Madi Nora Bentinck, la nièce du comte Bentinck qui recueillit, dans son château d'Amerongen, le kaiser en fuite, publie ses mémoires sur Guillaume II.

A l'arrivée au château, le 11 novembre 1918, la première parole du fugitif, qui n'avait pas ouvert la bouche durant le trajet de la gare à sa nouvelle résidence, fut pour demander à son hôte « une tasse de vrai bon thé anglais. »

Guillaume la dégusta avec des pâtisseries anglaises également, préparées par le cuisinier écossais du comté.

Le premier dîner, de quarante couverts, fut morne. Abruti par la marche des événements, le kaiser n'en dit pas très long, ce soir-là.

Petites Nouvelles

Il vient de se fonder un parti royaliste prussien qui s'occupera exclusivement de propagande monarchiste.

Le gouvernement de Vilna a présenté sa démission au général Zeligowski.

La Commission de la Société des Nations a adressé, au général Zeligowski un ultimatum dans lequel elle le somme d'évacuer Vilna.

A Poitiers, l'aviateur Maurice Blanquier a fait une descente impressionnante. A 1.200 mètres de hauteur, l'aviateur s'est jeté d'un avion, son parachute sur le dos. La descente s'est effectuée dans des conditions parfaites.

Le général Cavigla a ordonné la levée du blocus de Fiume, par terre et par mer.

La scission du parti travailliste norvégien est maintenant définitive. La plupart des membres travaillistes du Storting ont adhéré à un nouveau parti, nommé parti travailliste social démocrate.

Le général Niville, venant d'Amérique, est rentré en France.

Accusé pour avoir pris part à un ambrolage à St-Etienne, Mathieu Bourg, 23 ans, se disant [illegible] Conseiller de Strasbourg, s'est pendu dans sa prison.

Une bataille s'est engagée, en Espagne, à Barcelone, entre policiers et syndicalistes, pour l'arrestation du syndicaliste Caballer. L'un des camarades de celui-ci, Francis Sabatier, a été tué. Le député d'Oviedo, Joseph Maria Fénélas, a été arrêté.

Tchitchérine, commissaire du peuple aux Affaires étrangères de la République des Soviets a envoyé un télégramme au gouvernement roumain pour demander d'entamer des pourparlers en vue de la reprise des relations roumano-russes.

Le bruit est démenti, suivant lequel le gouvernement italien aurait proposé au gouvernement youko-slave d'ajourner le traité de Rapallo.

M. Caillaux a fait une conférence, à Troyes, sur la situation économique et financière. Il a entrepris de démontrer la nécessité, soit d'un impôt sur le capital, soit de l'internationalisation des dettes de guerre.

Les nouvelles annonçant comme prochaine la restauration du trône hongrois, sont dénuées de fondement.

La police a arrêté, à Meaux le nommé Mousseaux, qui s'était évadé, le 7 janvier, de la prison de Meaux.

Aux Indes, à Calcutta, élèves des collèges et conducteurs de taxis se sont mis en grève, à l'instigation d'agitateurs bolchévistes.

Les coups de force se multiplient en Irlande

La liste des victimes s'allonge

Cork, 17 janvier. — Des incidents graves ont encore eu lieu à Cork.

Parcourant les rues de la ville, sur des camions-automobiles, des détachements d'agents ont tiré sur la foule. Il se trouve que trois de leurs victimes, mortellement atteintes, sont des fonctionnaires de la Couronne, un officier des douanes et deux détectives en civil. On signale, en outre, une douzaine de blessés.

Des fils de fer barbelés barrent les rues de Dublin

Dublin, 17 janvier. — Les voies de la capitale sont, pour la plupart, barrées par des fils de fer.

Chaque journée est marquée par des attentats.

Une Fête solennelle à l'Université de Lille

Discours de M. Janson

ancien ministre de la Défense nationale de Belgique

qui reçoit le titre de docteur de l'Université de Lille « honoris causa »

Lundi à 14 h. 30, salle de la Société Industrielle, l'Université de Lille, maîtres et étudiants, était solennellement réunie pour la première fois depuis la guerre. La présidence de M. P.-E. Janson, ancien ministre de la Défense nationale de Belgique, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants, rehaussait l'éclat de cette cérémonie à laquelle avaient été conviées de nombreuses notabilités de la région. M. Lecouteux, recteur de l'Académie, présidait, entouré de M. Janson; le préfet; les généraux Lacapelle et Grégoire; Melchior, conseiller de Belgique; M. Wibaut, bourgmestre de Tournai; MM. Lucien Castaigne, échevins de Tournai; Carton, sénateur belge; MM. les membres du Conseil de l'Université; M. Delory, maire de Lille; Donat-Agache, industriel; Vancauwenberghe, président du Conseil général, et les doyens des quatre Facultés.

Les professeurs en robe avaient pris place sur l'estrade.

DISCOURS DE M. Georges LYON, RECTEUR

M. Lyon, recteur, commence par donner lecture de lettres d'excuses. Après avoir remercié de sa présence M. Janson et fait l'éloge de la noble et vaillante nation alliée, M. le Recteur fait un tableau saisissant des misères de l'occupation et des deuils de la guerre.

L'année a perdu son printemps, si en dépit de la beauté qui illumine leur trépas nous demeurons inconsolés. Le Recteur fait l'éloge des maîtres morts pour la Patrie, puis M. Lefebvre, doyen de la Faculté des Lettres, fait l'appel des nombreux étudiants tombés en héros. La liste, pour être incomplète, est déjà bien longue; elle relève les noms des étudiants en cours d'études au moment de la guerre tombés au champ d'honneur; mais les pertes de l'Université sont plus nombreuses et il faudra encore longtemps pour achever un coloureux recensement qui commencera dès les plaques de marbre. La lecture de cette longue liste est suivie de celle de deux citations anonymes et qui font sobrement revivre les actions héroïques de ceux qui ont fait simplement le sacrifice de leur vie.

M. Malaquin fait ensuite, au nom du Conseil de l'Université la lecture du rapport d'usage. Après avoir donné quelques renseignements statistiques tout à fait rassurants, sur le mouvement universitaire et l'assiduité aux cours, le rapporteur jette un cri d'alarme en dénonce conditions prohibitives de l'imprimerie actuelle. L'expansion de la pensée française est en jeu et M. Malaquin en donne des exemples frappants. La lecture de son rapport se termine par un appel d'ensemble de la future cité universitaire pour laquelle il faudra prévoir de vastes terrains, la belle conception sociale des cités-jardins pourrait également trouver place.

Après le rapport d'usage, M. Lyon confère à M. Janson le titre de docteur de l'Université de Lille « honoris causa » et lui confère le grade avec une adresse latine très appréciée. Un banc d'honneur salue la collation du grade au sympathique ministre belge.

DISCOURS DE M. JANSON

M. Janson remercie d'un honneur auquel il est d'autant plus sensible, affirme-t-il, qu'il lui est décerné à Lille, ville voisine de la frontière et si proche du pays de Tournai, où l'éminent avocat représente au Parlement belge.

M. Janson, après un salut profond devant « la douleur française ferme et sereine si haute et si profonde », en arrive au sujet qu'il se propose de développer devant un auditoire très intéressé.

L'accord militaire franco-belge de septembre 1920, au bas duquel ce sera l'honneur et la fierté de ma vie d'avoir pu apposer ma signature, ministre de la Défense Nationale, a obtenu l'approbation unanime des représentants de la nation belge.

Il n'y avait peut être pas avant la guerre, une unité dans nos sentiments à l'égard de notre pays. Quelques-uns étaient obsédés par le puissant effort d'organisation de l'Allemagne. D'autres ne vous connaissaient qu'à travers cette vie de boulevard et de fantaisie dont votre capitale donnait l'illusion au visiteur et une vie politique compliquée d'incidents parlementaires. Nous avons, dans la communauté de souffrances pris à nous connaître. Le robuste bon sens

DERNIÈRE HEURE

LE CABINET BRIAND

DESIGNATION DES SOUS-SECRÉTAIRES D'ETAT

Paris, 17 janvier. — Le Conseil de Cabinet réuni ce soir au ministère des Affaires étrangères, a continué l'examen de la déclaration ministérielle qui, très vraisemblablement, ne sera lue que jeudi aux Chambres. Le Conseil a décidé la suppression du sous-secrétariat du Ravitaillement.

Sur la proposition de M. Doumer, ministre des Finances, le sous-secrétariat de la Liquidation des stocks a été rattaché au ministère du Commerce et chargé de la liquidation des stocks existant au Service du Ravitaillement, ainsi que du matériel, des marines à liquider dans les autres ministères, en particulier au ministère de la Guerre.

En attendant le vote de la loi autorisant le transfert au ministère du Commerce, du sous-secrétariat d'Etat de la Liquidation des stocks, ce dernier reste provisoirement rattaché au ministère des Finances.

Le Conseil a définitivement approuvé les nominations suivantes :

Sont nommés : M. Théodore Tissier, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil; M. Paisant, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances; M. Colrat, à l'Intérieur; M. P. Lafont, aux Travaux publics (P.T.T.); M. Laurent Eynac, aux Travaux publics (Aéronautique); M. Rio, aux Travaux publics (Marine marchande); M. Vidal, Instruction publique et Beaux-Arts (Enseignement technique); M. Puis, à l'Agriculture; M. Lugol, aux R. L.

La création d'un sous-secrétariat d'Etat au ministère des Affaires étrangères sera demandé au Parlement par le dépôt d'un projet de loi.

AU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Paris, 17 janvier. — M. Marraud s'est rendu, dans le courant de l'après-midi, place Beauvau, où M. Steeg lui a remis la direction des services de son département.

La Conférence interalliée à Paris

Londres, 17 janvier. — La plupart des journaux anglais annoncent que la Conférence interalliée s'ouvrira à Paris le 24 janvier.

M. Lloyd George a définitivement décidé de s'y rendre lui-même.

UN EXPRESS DÉRAILLE SUR LE RÉSEAU DU MIDI

Six personnes sont blessées

Bordeaux, 17 janvier. — Le train express 104, venant de Cette à destination de Bordeaux, a déraillé cette nuit à 22 h., entre les gares de Preignac et de Langon, à 38 kilomèt. de Bordeaux.

Quatre wagons, dont celui du service postal et deux fourgons ont quitté les rails et se sont placés en travers de la voie.

Six personnes ont été blessées dont cinq employés des Postes et une voyageuse domiciliée à Nîmes. Les dégâts sont très importants.

Les causes de l'accident ne sont pas connues.

Une escroquerie d'un million et demi

Deux arrestations

Paris, 17 janvier. — Sur la plainte de M. Hamilton, habitant Douvres, M. Faralicq, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé à l'arrestation de deux escrocs qui avaient extorqué, il y a quelques mois, à M. Hamilton, une somme d'un million cinq cent mille francs.

Ce sont les nommés Camille Lansquin, 40 ans, sans domicile connu, et Jean Castaner, 23 ans, sujet espagnol.

Le Mouvement antibolcheviste en Russie

Des paysans et soldats rouges s'emparent d'une partie de Kiev

Helsingfors, 17 janvier. — Des renseignements, parvenus de Russie, signalent qu'un vaste mouvement antibolcheviste vient de se déclancher à Kiev.

Depuis le 10 janvier, des soldats rouges mutinés et des paysans sont maîtres d'une partie de la ville principale de l'Ukraine, notamment de l'arsenal, des dépôts d'explosifs, de la gare des marchandises. Les fonctionnaires des Soviets ont fui.

A Moscou, on s'est ému de cet événement parmi les dirigeants communistes, qui ont tenu un Conseil secret, au cours duquel des décisions furent prises pour enrayer le mouvement antibolcheviste dont les progrès à l'intérieur du pays inquiètent beaucoup le gouvernement soviétique.

COURTES DÉPÊCHES

— Le gouverneur militaire de Paris a signé une ordonnance de non-lieu en faveur du marquis Vincent de Enquevilly, 47 ans, ingénieur. En 1918, il avait été ouvert contre celui-ci une information pour espionnage.

— Au Conseil général de la Marne, une manifestation de sympathie a eu lieu en l'honneur de M. Léon Bourgeois, président du Sénat et lauréat du prix Nobel. Discours de M. le sénateur Monfeuillart, son président, et de M. Bourgeois.

— Le Pape a reçu les évêques de Namur et de Valence.

— L'Association des Sphynx, union des anciens interprètes attachés aux corps expéditionnaires britanniques et américains, a remis au maréchal Foch une réduction du monument « Le triomphe de l'humanité », qui doit être érigé à Londres.

Les employés du Ministère des Finances se sont mis en grève à Madrid. Le personnel des autres ministères est prêt à appuyer le mouvement. Le Ministre des Finances a offert sa démission, mais le président du Conseil l'a prié de garder son portefeuille jusqu'au règlement du conflit.

Deux mines flottantes ont été repérées dans la Manche, par les officiers des vapeurs « River Del » et « Astabala ».

Dernières Nouvelles Régionales

UNE DELEGATION DE LA C.G.T. DANS LE NORD. — La délégation du Conseil Economique de la C.G.T. qui a quitté Paris le 14 janvier pour effectuer une enquête dans les R.L., a déjà visité les régions de Reims, Laon et Saint-Quentin.

Elle est arrivée hier, au Cateau, et guidée par M. Escoffier, député, elle a pu constater l'étendue des dévastations occasionnée par la guerre et les efforts de restauration déjà commencés.

Reçue au Cateau par le maire, elle s'est rendue ensuite à Cambrai, avec le député du Nord et elle y a pris connaissance des plans d'aménagement de la ville. Elle se propose aujourd'hui de visiter Douai et ses environs.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 17 janvier 1921

1re affaire. — **Intelligences avec l'ennemi à Fache-Thumesnil.** — Louis-François Bonvarlet, marchand, à Fache-Thumesnil, est accusé d'avoir durant la guerre pendant l'occupation, pour le compte des Allemands. Bonvarlet a passé des aveux. Il est condamné à sept ans de détention.

— 2e affaire. — **Mauvais traitements ayant occasionné la mort, à Douchy.** — La Cour a condamné à cinq ans de prison la nommée Laure Parent 41 ans, ménagère, à Douchy, inculpée de coups et blessures volontaires, privation d'aliments et de soins à un mineur de six ans. Le petit Alfred Castignies, confié à la garde de Laure Parent, fut maltraité par cette dernière qu'on dut l'admettre à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où il mourut au bout de quelques jours. L'autopsie a trouvé un manque absolu de soins.

A côté de Laure Parent, figurait, au banc des accusés, son fils, Henri Parent, 14 ans, poursuivi pour avoir porté des coups au jeune Castignies.

Henri Parent est acquitté, mais il sera enfermé dans une maison de correction jusqu'à 18 ans.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 17 janvier. — Clôture. — Janvier 10.64; février, 10.63; mars 10.67; avril 10.69; mai, 10.72; juin, 10.75; septembre, 10.78; octobre, 10.69; novembre 10.64; décembre, 10.59.

Vente, 10.000; importations, 10.000, amélioration baisse, de 1 à 16; brésilien, baisse, 1; sakellaredis hausse, 100.

New-York, 11 heures. — Janvier, 17.50; mars 16.94; mai, 18.10; juillet, 16.20.

Sakellaredis. — Janvier, 18.95; février, 17.75; mars 17.75; avril, 17.75; mai 17.75; juin, 17.75; juillet 17.75; autres mois inactés.